

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024**

Membres présents : BROUSSARD Olivier - GUERIN Alain - MOUNIER Marie-Laure - PRIEUR DREVON Marie-Hélène - ABRIAL Evelyne - CROUZET Éric - PACALON Didier - NURY Marcel - ROCHETTE Romuald - VEY Christophe

Mme Evelyne ABRIAL a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 02 avril 2024 et prend les délibérations ci-dessous :

DCM 2024/16 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT ET LA VALORISATION D'ENERGIES

DCM 2024/17 : GITE RURAL COMMUNAL L'ECOLE : FIXATION DES TARIFS

DCM 2024/18 : DECLARATION DU LINEAIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE

DCM 2024/19 -20 et 21 : PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET GLOBAL DE L'OPERATION

DM 01 – BUDGET ASSAINISSEMENT : REGULARISATION BUDGETAIRE

DCM 2024/16 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT ET LA VALORISATION D'ENERGIES

La commune de Le Mas-de-Tence, au regard de ses propres besoins, décide de renouveler son adhésion au groupement de commandes constitué pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique.

DCM 2024/17 : GITE RURAL COMMUNAL L'ECOLE : FIXATION DES TARIFS

Le conseil municipal vote la revalorisation des tarifs de location du gîte L'école en les simplifiant et les harmonisant via une grille tarifaire sur deux saisons. À ces tarifs sont ajoutés une commission de 20 % destinée au service de réservation de Gîtes de France de Haute-Loire.

HAUTE SAISON : toutes vacances scolaires	Location 7 nuits uniquement	375.00 €
BASSE SAISON : hors vacances scolaires	Location 2 nuits minimum	
2 nuits		127.50 €
3 nuits		174.25 €
4 nuits		221.00 €
5 nuits		267.75 €
6 nuits		280.50 €
7 nuits		300.00 €
NUIT SUPPLEMENTAIRE		63.75 €
FORFAIT MENAGE / CAUTION MENAGE		45.00 €
CAUTION		200.00 €

DCM 2024/18 : DECLARATION DU LINEAIRE DE LA VOIRIE COMMUNALE

Suite à l'extension des voies communales :

- n°11 Chemin des Encluses, par délibération DCM2022/22 en date du 12 juillet 2022
- n°14 du Pinet, par délibération DCM2022/25 en date du 23 septembre 2022

La longueur totale de l'ensemble des voies communales à caractère de chemin et de rue passe à **14 190 ml**. La longueur totale de l'ensemble des voies communales à caractère de place est de **1000 m²**.

La modification des linéaires de voirie communale ainsi recensée est transmise en Préfecture afin que ces variations puissent être prises en compte pour le calcul des dotations.

DCM 2024/19-20 et 21 : PROJET DE REVITALISATION DU CENTRE-BOURG - ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL ET GLOBAL DE L'OPERATION

Dans le but de solliciter les différents financeurs, le plan de financement prévisionnel et global de l'opération fait l'objet d'une actualisation, avec révision à la baisse. Les demandes d'aide peuvent ainsi être déposées auprès de CAP43, Amendes de police, et LEADER.

Aménagement touristique et revitalisation du bourg du Mas-de-Tence				
Dépenses (HT)		Ressources		
Etude de MOE (TF + TO1 + TO2)	29 700,00 €	DETR 2024	117 965,31 €	25,00%
Relevé topographique de la zone	3 600,00 €	Région AuRA	160 000,00 €	33,91%
Travaux - Construction salle hors sac et sanitaires	93 245,85 €	CAP 43	26 000,00 €	5,51%
Travaux - Place champêtre, mobilier et jeux en bois	184 828,00 €	Fonds vert	13 320,00 €	2,82%
Mobilier - Barnums (VITABRI)	22 220,40 €	LEADER 1.1 Renaturation	30 000,00 €	6,36%
Travaux - Cheminement piéton	63 202,00 €	LEADER 1.3 Déplacements doux	25 280,80 €	5,36%
Travaux - Centre bourg historique	73 820,00 €	Amendes de Police	4 900,00 €	1,04%
Mobilier - Barrières de Police (KROMM)	1 245,00 €	Fonds propres	94 395,14 €	20,00%
TOTAL	471 861,25 €	TOTAL	471 861,25 €	100,00%

DM 01 – BUDGET ASSAINISSEMENT : REGULARISATION BUDGETAIRE

Suite à la modification de la facturation de l'eau et l'assainissement, une ouverture de crédits de 74€ est votée afin de régler la facture de modernisation des réseaux à l'Agence Loire-Bretagne.

QUESTIONS DIVERSES

Travaux :

- L'appel d'offres pour la réfection de deux tronçons de voirie Route de Combelonge et aux Jamillons a été lancé.
- Le déploiement de la fibre est en cours sur la commune avec un objectif de 100% des maisons raccordables d'ici à décembre 2025 au plus tard.
- La réfection de la chapelle du cimetière qui accueillera l'ossuaire suite à la reprise des sépultures abandonnées est quasiment achevée.

CCAS :

- Le repas des aînés aura lieu le 19 juin à Tence, préparé par Franck Ribeyre.

Elections législatives - 30 juin et 7 juillet 2024 :

- La salle sous la mairie étant louée, **le bureau de vote est déplacé pour les 2 tours au 1^{er} étage de la mairie - 44, Rue des écoles - dans la salle du conseil.**